

Lutter aux côtés des travailleurs migrants : un défi essentiel

Joseph Burnotte ■ Juin 2015

Quelle est la situation des travailleurs migrants sans papiers, des personnes expulsées du territoire et des travailleurs mobiles ? Quelles actions sont menées ? Quelles stratégies et coalitions sont mises en place ? Tentatives de réponses et pistes de réflexion dans cette analyse...

Etat de la situation

Sans papiers dénués de toute reconnaissance

Aujourd'hui, 150.000 personnes sans papiers vivent en Belgique dans un déni total de reconnaissance de la part des autorités belges. Elles vivent dans des conditions matérielles et sanitaires inqualifiables. Beaucoup d'entre elles sont engagées par des patrons dans le cadre des multiples possibilités de recourir à la sous-traitance, pour des travaux lourds, avec des salaires et des conditions de travail indécentes.

Contexte politique : restriction, répression, attentisme

Les politiques menées par le Gouvernement fédéral resserrent quant à elles les conditions d'accès au droit de séjour, refusent toute possibilité de campagne de régularisation et font la chasse aux migrants ayant reçu un ordre de quitter le territoire, qu'ils soient européens (de 2010 à 2013, 7.004 citoyens européens ont été expulsés de Belgique – voir plus bas) ou issus des pays tiers. L'accès aux prestations sociales est également rendu plus difficile pour les étrangers. Les mesures d'exclusion de plus en plus nombreuses s'appliquent aussi à ceux-ci avec des conséquences éventuelles sur leur séjour. En effet, sans capacité de subvenir à leurs besoins, ils se retrouvent radiés administrativement et exclus du territoire.

Si la campagne de régularisation de 2009 a permis de régulariser le séjour de plus de 40.000 personnes, entre autre grâce à l'implication du CIRE (Coordination Initiative Réfugiés Etrangers), plus de 5.000 travailleurs sans papiers- qui remplissaient les critères de régularisation- sont restés sur le carreau du fait des dysfonctionnements avérés de la régularisation par le travail (lenteurs de l'administration, exploitation par des employeurs, quasi impossibilité d'aboutir à un titre de séjour stable, etc.). Aujourd'hui, suite à la 6^{ème} réforme de l'Etat, les gouvernements régionaux se sont vus transférer la matière touchant aux migrations économiques. Ils peuvent donc désormais prendre des initiatives et proposer des modifications dans ce dossier.

Avec les collectifs de soutien, les sans papiers...

... S'organisent

Aujourd'hui, des collectifs de travailleurs sans papiers se sont créés à Liège, Bruxelles, Anvers. Au nombre de 10, ils comptent plus de 500 personnes. Certains d'entre eux ont choisi les occupations de bâtiments abandonnés comme modalité de rassemblement et de mobilisation.

Les collectifs de sans-papiers s'organisent sur Bruxelles dans le cadre d'une coordination qu'ils assument de façon autonome pour rendre publiques leurs revendications et bâtir leurs stratégies. A Liège, ils se sont organisés à l'intérieur de la Voix des Sans Papiers (VSP)

La coordination de Bruxelles a rencontré les collectifs de sans papiers de Liège, d'Anvers, ainsi que les collectifs de soutien des sans papiers de Mons, de Liège et la Marche des migrants de la Louvière en vue de renforcer la dimension fédérale de la lutte.

Sur Bruxelles, ces collectifs de sans-papiers sont soutenus par des collectifs locaux de citoyens qui apportent le soutien matériel aux occupations de Bruxelles (Ribeaucourt, Quetelet). Deux associations néerlandophones de Bruxelles, Meeting et Pigment, assurent quant à elles, la facilitation de la coordination des collectifs : rôle discret et essentiel pour la continuité de la mobilisation. Signalons ici le rôle important de l'asbl Toestand de Bruxelles dans l'organisation de la marche du 3 mai à Bruxelles qui a réuni 3 000 personnes avec les sans papiers.

Sur Liège, l'asbl le Monde des Possibles assure un accompagnement de la Voix des Sans Papiers et le comité de soutien aux sans papiers (FGTB, CSC-MOC, CRACPE, Point d'appui asbl) assure un soutien politique à tous les sans papiers.

A Mons, un collectif de soutien des sans papiers est animé par des militants de la FGTB. Il était au départ centré sur le soutien à l'occupation des Afghans au Béguinage.

A La Louvière, l'association de la marche des migrants (Droit Devant, CEPRé, Ligue des droits de l'Homme, club Achille Chavée, ...) est au cœur de la sensibilisation à la lutte des sans papiers.

En Flandre, l'asbl ORCA est très active dans la défense des sans papiers face à l'exploitation clandestine dont ils sont victimes. Avec ORBIT, elle joue un rôle important dans la reconnaissance des droits des sans papiers.

... Agissent

Depuis juin 2014, partis des occupations, les collectifs sans papiers de Bruxelles organisent 2 voir 3 fois par semaine des actions qui se déroulent rue de la Loi, gare centrale (Place de l'Europe), gare du nord (Office des Etrangers) pour dénoncer la politique restrictive et criminalisante du Gouvernement Michel, les propos aux relents xénophobes des Secrétaire d'Etat, ministre et président de la N-VA, pour réclamer auprès des Régions la finalisation de la régularisation par le travail, pour dénoncer devant l'Office des Etrangers les mécanisme d'ostracisme qui poussent à l'acte ultime les migrants désabusés. Oscillant entre 200 et 600 manifestants, ils ont fait de la rue

un espace d'expression, forçant les politiques - Premier ministre Charles Michel, secrétaire d'Etat Theo Francken, ministre bruxellois de l'emploi Didier Gosuin, ministre-président bruxellois Rudy Vervoort et directeur de l'Office des étrangers Freddy Roosemont... - à les rencontrer et à entamer des négociations.

Lors des différentes mobilisations, ils s'auto-organisent, structurant leur service d'ordre, prenant contact avec les forces de l'ordre, arpentant les rues de Bruxelles et les villes de Belgique. Un des points d'orgue de ces actions fut la marche sur Anvers à travers laquelle ils sensibilisèrent sans relâche les habitants des villes et villages à leurs aspirations à vivre tout simplement comme ces habitants. Le 3 mai, ils ont rassemblé plus de 3.000 personnes pour une marche à Bruxelles.

... Se forment

La coordination des collectifs sans papiers de Bruxelles a organisé avec le MRAX, Meeting, Pigment et la CCB (Régionale bruxelloise du CEPAG)), une école de formation pour les sans papiers. Durant 3 semaines en 2014 et en 2015, l'école des sans papiers a ainsi réuni 50 personnes.

Cette initiative a amené le CEPAG à proposer, en collaboration avec les jeunes FGTB, la mise sur pied d'un module de formation « école des solidarités » centré sur le travail syndical en lien avec la lutte des travailleurs migrants avec ou sans papiers et des travailleurs mobiles.

... Revendiquent

Ils revendiquent la régularisation selon les cinq critères de régularisation de la proposition de loi de 2006 qui englobent de manière générale les différentes situations vécues par les sans-papiers: maladie, impossibilité de retour, travail, long séjour et longues procédures, enfants nés en Belgique.

Ces 5 critères se fondent dans l'appel à la régularisation de tous les sans-papiers.

- **Des organisations se liguent face aux expulsions visant les ressortissants européens et de pays tiers arrivés en fin de droit**

De 2010 à 2013, 7.004 citoyens européens ont été expulsés de Belgique ainsi que de nombreux migrants des pays tiers, dont les permis de travail ont expirés ou qui se sont retrouvés sans papiers. Ces personnes jugées comme des charges disproportionnées pour le budget de l'Etat, ont reçu un ordre de quitter le territoire.

Face à cette situation, une plateforme « EU for People », à l'initiative de Carlo Calderini de l'INCA (bureau d'assistance sociale des travailleurs italiens en Belgique – lié à la CGIL, principale fédération syndicale italienne) s'est formée sur Bruxelles, regroupant de nombreuses associations sensibles à cette problématique (avec notamment la mise sur pied de permanences juridiques). Il est en effet important de créer des partenariats en vue de créer un observatoire de cette nouvelle réalité, de mettre en place un accompagnement des situations individuelles, et de lancer une campagne de sensibilisation sur ces politiques « anti-étrangers »..

- **Travailleurs mobiles: lutter efficacement contre le phénomène grandissant du « détachement » de travailleurs de l'Union européenne en Belgique**

Pour rappel, on appelle "détachement" la possibilité pour un employeur établi dans un Etat-membre de l'UE de "détacher" des travailleurs de son entreprise pour aller travailler pour une entreprise contractante (et pour une durée déterminée) située dans un autre Etat-membre de l'UE.

Bien que les directives UE en vigueur obligent les contractants du pays dans lequel le travail est effectué à assurer aux travailleurs détachés les mêmes "conditions générales de travail" (horaires, salaire minimum, ...), de nombreux abus sont signalés en Belgique : semaine de 6 ou 7 jours de travail, non respect du salaire minimum, logement sur le chantier dans des baraquements insalubres, etc.

L'absence de contrôles efficaces et de contacts entre inspections sociales des différents Etats concernés font de ce mécanisme une porte ouverte à une certaine forme d'esclavage moderne. Le fait que de nombreux secteurs d'activité abusent de ce système constitue une menace évidente contre le droit du travail, la Sécurité sociale et les libertés syndicales.

La construction, l'industrie, les transports et l'Horeca sont les secteurs les plus touchés par le détachement des travailleurs en Belgique. En 2011, les 125.000 travailleurs "détachés" en Belgique représentaient 2,8% de l'emploi total. Et ces chiffres augmentent rapidement : + 73,6% entre 2008 et 2013, alors que la proportion de travailleurs provenant des nouveaux Etats de l'UE (aux salaires, conditions de travail et protection sociale beaucoup plus bas) grimpe de 18,9% à 32,7%.

Et les écarts de PIB entre les "anciens" Etats-membres (Benelux, France, Allemagne, etc.) et les 13 nouveaux Etats-membres (Pologne, Roumanie, Bulgarie, etc.) sont d'une importance telle (en 2012, le PIB moyen de ces derniers représentait 59% ce celui des pays du premier groupe) qu'il est tout à fait raisonnable de penser que le phénomène va continuer à croître rapidement¹.

La solidarité au travers des alliances et stratégies développées par les défenseurs de la cause des sans papiers

Actuellement, 3 modalités d'alliances se sont développées, chacune avec ses particularités.

- **La plateforme inter-associative et syndicale, francophone et néerlandophone**

Objectif : la rédaction d'une feuille de route commune aux acteurs du mouvement en dialogue avec les collectifs de sans papiers et leurs coordinations, afin de mettre en place des stratégies efficaces sur le moyen terme.

Historique de cette plateforme

Une première mouture de la plateforme, axée sur le soutien à la coordination des sans papiers, a montré ses limites dans la mesure où elle s'est centrée dès l'abord sur le soutien

¹ Sources (dans l'ordre d'énonciation des chiffres) : Contrôle des lois sociales, Commission européenne, KUL, ONSS, Eurostat.

aux actions des collectifs, omettant de passer par la construction de revendications communes. Au fil des rencontres, l'intérêt pour la plateforme s'est estompé. L'expérience a cependant eu l'intérêt d'initier cette dynamique de collaboration, de réflexions avec de nombreux acteurs de la lutte (associations, collectifs, syndicats...) et son évaluation a permis de fixer les balises de la nouvelle plateforme de soutien.

Situation actuelle de la plateforme

Le CIRE, la FGTB et la CSC ont décidé de convoquer une nouvelle rencontre des acteurs et actrices du mouvement. Lors de cette rencontre, sous l'égide du CIRE, il a été convenu de :

- construire ensemble un espace commun pour rassembler nos forces,
- bâtir des stratégies sur le moyen terme, sur base d'une feuille de route commune à rédiger.

L'associatif (Ligue des Droits de l'Homme, SOS Migrants, MRAX, Caritas secours, Meeting, Pigment, le CEPAG, le MOC,... les collectifs de sans papiers, la FGTB et la CSC, ont répondu positivement à l'appel. En concertation avec les sans papiers, la plateforme travaille actuellement à son mode de fonctionnement et à la rédaction de la feuille de route inter associative et syndicale.

Le texte actuellement en discussion suggère d'avoir comme axes politiques de la lutte les revendications suivantes :

Un élargissement des voies d'accès au séjour légal en Belgique. Ces voies d'accès au séjour en Belgique doivent éviter autant que possible d'instaurer des situations de dépendance (vis à vis de l'employeur, du conjoint, ...), propices à la violence – affective, économique ou autre – et qui freinent la participation socioéconomique des personnes migrantes à notre société.

L'inscription dans un texte de loi, de critères de régularisation à la fois clairs et permanents, qui permettent de couvrir les situations humanitaires auxquelles la procédure d'asile et les voies de migration légale n'ont pas pu apporter de réponse. Ces critères doivent tenir compte de la situation personnelle du demandeur, de l'existence de liens familiaux et sociaux tout comme d'autres attaches avec la Belgique, de sa contribution à l'économie – dans le cadre d'un travail décent - et/ou à la sécurité sociale du pays, de la durée du séjour en Belgique et de la longueur de ses procédures de séjour, ainsi que des obstacles à sa réintégration dans son pays d'origine et de ses perspectives d'avenir.

Un recours plus systématique à la Commission Consultative des Etrangers .

L'abrogation des dispositions qui criminalisent le séjour irrégulier.

▪ Front d'Action des Migrants :

Action-occupation de la rue-présence permanente du combat dans l'espace public:

Animé par la CRER et le MRAX, le Front se réunit les mardis en soirée toutes les 2 semaines. Il rassemble les collectifs de sans papiers, des militants du PTB, des membres de l'associatif, des étudiants de l'ULB, des membres de collectifs autonomes, des activistes... Son choix stratégique : agir, faire monter la pression, forcer les politiques à la négociation, sensibiliser l'opinion,... Le FAM est l'un des acteurs clé de la marche sur Anvers et des

différentes mobilisations avec les collectifs de sans papiers. Il est l'aiguillon des combats et leur soutien. Son action est complémentaire de la plateforme inter associative et syndicale.

- **Les soutiens de la Coordination des Sans-Papiers de Bruxelles**

Ils se réunissent à la demande de la Coordination pour structurer les actions et les mobilisations. Ils rassemblent des associations présentes dans les deux autres coalitions. L'objet est le soutien effectif à la Coordination des Sans-Papiers de Bruxelles dans les actions qu'elle met sur pied.

Réflexions

Défendre les travailleurs migrants, les travailleurs sans papiers, celles et ceux qui sont dénués de toute reconnaissance nous semble un enjeu d'intérêt public. Il ne s'agit pas de simplement se donner « bonne conscience » en défendant une cause mais de se positionner pour ce qui est juste.

Car il est juste, dans notre société actuelle, d'agir pour que tout le monde vivent dans des conditions décentes et d'égalité de droits. Il est aussi juste de s'opposer à la répression et à l'exclusion voulues par une partie du monde politique, de refuser les expulsions.

Les associations, mouvements, organisations syndicales, plateformes... - qui ont décidé d'agir aux côtés des travailleurs migrants - défendent, outillent, forment ces personnes qu'on ne cesse de vouloir exclure de la société. Ils donnent de la voix pour défendre celles et ceux qui en sont privés.